



A Provins, le 08 Octobre 2019

**Lycée Polyvalent
Thibaut de Champagne**



3 Rue du Collège
77160 PROVINS

Mèl :
ce.0770942f@ac-creteil.fr

Tél :
01.64.00.33.33

Fax :
01.64.00.45.37

Site internet :
lyceethibautdechampagne.com

Mesdames, Messieurs,

Des mesures de sécurité doivent être mises en œuvre au sein de l'établissement en vue de prévenir et de répondre à la survenance de risques liés à des accidents d'origine naturelle, technologique ou liés à d'autres situations d'urgence (incendie, intrusion, attentat).

Un guide des parents d'élèves est également à votre disposition sur le site de l'Éducation nationale : <http://education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html>

En outre, afin d'adopter les réflexes appropriés en situation d'urgence, au moins deux exercices de mises en en sureté doivent être réalisés au cours de cette année scolaire. Le premier aura lieu avant les vacances d'automne.

Dans le contexte actuel d'une menace persistante, il convient de s'assurer que chacun développe les réflexes spécifiques à la situation d'une intrusion dans l'établissement de personnes extérieures en vue de commettre un acte terroriste.

A cette fin, toutes les écoles et tous les établissements scolaires de l'académie de Créteil (départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne) mettront en œuvre un exercice dit « attentat-intrusion » adapté à l'âge des enfants avant le 18 octobre 2019.

Dan notre établissement, l'exercice sera réalisé le 15 octobre 2019 à 14h15. Il s'effectuera sans intervention des forces de l'ordre et sans intrusion réelle au sein de l'établissement.

A ce stade, il s'agit uniquement d'appliquer le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) afin que les élèves et personnels acquièrent les réflexes requis pour se mettre à l'abri d'une menace immédiate.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration pour accompagner votre enfant et le sensibiliser à la nécessité d'accomplir efficacement cet exercice.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs l'expression de ma considération distingués

Lilian HERRMANN
Proviseur